

ECO'ACT DEGRAISSE FOURS

Liquide dégraissant fours **écologique**



CARACTERISTIQUE PHYSICO – CHIMIQUES :

- Aspect : liquide visqueux
- Couleur : incolore
- Odeur : alcaline
- pH pur : >12
- Densité à 20°C : 1,190 à 1,200

NATURE CHIMIQUE

- Hydroxyde de sodium : 15% ou plus mais moins de 30%
- Séquestrant : moins de 5%
- Agent de surface non ionique : moins de 5%
- Viscosant : moins de 5%
- Eau : plus de 30%

99,9% du total des ingrédients sont d'origine naturelle.

Ecodétergent certifié par ECOCERT



Formule déposée au centre anti-poison de NANCY

Tél : 03.83.32.36.36

CONDITIONNEMENTS :

- 2 x 5L
- 6 x 750ml

PROPRIETES

ECOACT' DEGRAISS'FOURS dissout les graisses cuites et désagrège les dépôts carbonisés sur les parois des matériels de cuisson : fours (à l'exception des minifours, des fours à pyrolyse ou à catalyse, des fours à micro-ondes, des fours à vapeur, des fours mixtes), rôtissoires, pianos, grils, grilles.

L'agent de surface non ionique et l'agent dispersant d'**ECOACT' DEGRAISS'FOURS** sont d'origine végétale.

ECOACT' DEGRAISS'FOURS est conforme à l'arrêté du 19/12/2013 (modifiant l'arrêté du 08/09/1999) relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

MODE D'EMPLOI

- Appliquer le produit à l'aide du pistolet.
- Pulvériser uniformément sur la surface à traiter une fine couche d'ECOACT' DEGRAISS'FOURS. Laisser agir 10 à 20 minutes selon le taux d'encrassement.
- Rincer ensuite à l'eau potable, tiède de préférence.
- Recommencer l'opération si nécessaire.
- Pulvériser le produit sur les parois des appareils toujours débranchés et de préférence tièdes (60°C maximum).



PRECAUTIONS D'EMPLOI

Ne pas mélanger à d'autres produits.

Refermer l'emballage après utilisation.

Se conformer aux prescriptions d'entretien du fabricant du four.

Faire un essai au préalable afin de vérifier la compatibilité du produit avec la structure métallique du four.

Ne pas pulvériser le produit sur l'aluminium, le zinc, l'étain, le plomb, le cuivre, les alliages, le verre et les peintures abîmées.

Porter des gants, des lunettes de protection et un masque.

Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

Respecter les précautions de l'étiquetage réglementaire.

